

Terminologie de l'intégrité financière

Transparency International (TI) est l'organisation de la société civile au premier plan de la lutte contre la corruption. Grâce à plus de 90 sections nationales dans le monde entier et un Secrétariat international basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise le public aux ravages de la corruption et travaille avec ses partenaires des gouvernements, du secteur privé et de la société civile pour développer et mettre en oeuvre des mesures efficaces visant à enrayer la corruption.

Tous les efforts ont été réalisés pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans ce rapport. Les informations sont tenues pour correctes en octobre 2010. Néanmoins, Transparency International n'est pas responsable des conséquences de leur utilisation pour d'autres objets ou dans d'autres contextes.

ISBN: 978-3-943497-60-1

© 2014 Transparency International. Tous droits réservés.

SOMMAIRE

GUIDE DE TERMINOLOGIE	2
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS	2
BLANCHIMENT D'ARGENT	2
ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS	3
ENTRAIDE JUDICIAIRE	3
EROSION DE LA BASE D'IMPOSITION ET TRANSFERT DE BÉNÉFICES	4
ETABLISSEMENT (ABUSIF) DES PRIX DE TRANSFERT	4
EVASION FISCALE ET OPTIMISATION FISCALE	5
FLUX FINANCIERS ILLICITES	5
MANDATAIRE (ADMINISTRATEUR, PRÊTE-NOM, ACTIONNAIRE DÉSIGNÉ, ETC.)	6
OBLIGATION D'OBTENIR DES INFORMATIONS SUR SON CLIENT («KNOW YOUR CUSTOMER»)	6
PANTOUFLAGE ET PÉRIODE DE RESTRICTION	6
PARADIS FISCAL	7
PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES	7
RAPPORT PAYS PAR PAYS	7
RECOUVREMENT D'AVOIRS	8
SOCIÉTÉS ECRAN	8
TERRITOIRES GARANTISSANT LE SECRET BANCAIRE	8
VIGILANCE RENFORCÉE	9

GUIDE DE TERMINOLOGIE

Transparency International estime qu'il est essentiel d'œuvrer en faveur de plus de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans les institutions financières afin d'éviter une nouvelle crise financière mondiale et de réprimer plus sévèrement les actes de corruption et les pratiques contraires à l'éthique. Nous cherchons à améliorer les comportements au sein des établissements financiers en favorisant la transparence, en instaurant une culture de l'intégrité et en incitant un maximum d'acteurs à rendre davantage de comptes. Nous œuvrons en faveur d'un changement dans l'action publique et dans les textes législatifs afin de rendre les pratiques de corruption moins attractives et plus difficiles à mettre en oeuvre.

La colère citoyenne ne se traduit que rarement par des actions directes de la part des consommateurs. L'une des raisons à cela est que le secteur financier est souvent perçu comme extrêmement complexe. Ce document a pour objectif d'expliquer et de clarifier certains des termes les plus importants du secteur financier dans un langage clair et intelligible.

BENEFICIAIRES EFFECTIFS

Dans le cas d'une entreprise ou d'un fonds de placement, le bénéficiaire effectif est la personne physique qui possède, au bout du compte, cet organisme, le contrôle ou en bénéficie, ainsi que les revenus que l'organisme produit. Le terme est utilisé en contraste avec le propriétaire légal, le mandataire ou l'administrateur légal, ces trois derniers pouvant être régulièrement inscrits comme propriétaires d'un avoir sans pour autant détenir le droit de jouir de ses bénéfices. Avec une structure d'entreprise complexe et opaque établie entre plusieurs pays, il est plus facile de dissimuler le bénéficiaire effectif, en particulier quand des mandataires sont utilisés à sa place et quand une partie de la structure est enregistrée dans un territoire pratiquant le secret bancaire.

Pourquoi c'est important : *il est souhaitable que les Etats établissent des registres publics obligatoires qui indiquent l'identité des bénéficiaires effectifs des fonds de placement et des entreprises. De tels registres permettent de mieux suivre la trace des biens mal acquis, de compliquer la tâche des personnes souhaitant s'enrichir par la corruption et de rendre les pratiques de corruption moins attractives.*

BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent est le fait de dissimuler l'origine, la propriété ou la destination de capitaux obtenus de manière illicite ou malhonnête en les injectant dans des activités économiques légitimes de manière à leur conférer une apparence de légalité.

Pourquoi c'est important : *le blanchiment d'argent se développe quand il est possible de dissimuler des avoirs par l'intermédiaire de sociétés écran ou autres structures opaques. Il serait souhaitable que les Etats établissent des registres publics obligatoires indiquant l'identité des bénéficiaires effectifs des fonds de placement et des entreprises. De tels registres permettraient de*

mieux suivre la trace des avoirs détournés, de compliquer la tâche des personnes souhaitant s'enrichir par la corruption et de rendre les pratiques de corruption moins attractives. Les programmes d'identification préalable des clients (« know your customer ») sont l'un des meilleurs moyens de détecter les activités douteuses dans le cadre d'une stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent.

ECHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

L'échange automatique d'informations est le procédé par lequel les autorités fiscales de deux Etats (ou plus) partagent des informations liées à tous types de richesses (y compris les biens immobiliers comme les maisons ou les terrains) et aux activités imposables (ex : dividendes, intérêts, royalties, salaires, indemnités retraites, remboursement de TVA, etc.) de manière périodique et systématique. Dans ce système, les informations sont régulièrement collectées dans le pays où ces activités imposables ont lieu ou dans lequel les richesses sont détenues, puis partagées avec le pays où des impôts sont dus, sans qu'une requête formelle préalable ne soit nécessaire. Le système peut être formalisé par un accord bilatéral ou par un accord multilatéral entre les Etats souhaitant coopérer.

Pourquoi c'est important : *ce procédé est perçu comme le meilleur moyen d'évaluer la fraude fiscale et de collecter les impôts qui n'ont pas été versés. Il est souhaitable que l'échange automatique d'informations devienne une norme internationale que les Etats devront adopter et mettre en œuvre, dans la mesure où ce système permet un partage d'informations transfrontalier plus efficace et plus rapide, qui permet de passer outre les obstacles d'ordre juridique, opérationnel ou politique qui entravent la coopération internationale. L'échange systématique d'informations accroît la transparence du système financier et peut contribuer à réduire l'évasion fiscale.*

ENTRAIDE JUDICIAIRE

L'entraide judiciaire est le processus formel de coopération entre deux Etats ou plus, concernant par exemple des cas de blanchiment d'argent transfrontalier, de recouvrement d'avoirs ou d'évasion fiscale. Cette coopération, généralement entérinée par un traité, permet à un Etat de demander à recevoir de l'aide pour collecter des informations et rassembler des preuves auprès de sources publiques et privées dans le cadre des enquêtes et poursuites conduites par les pouvoirs publics.

Pourquoi c'est important : *il est souhaitable que les Etats œuvrent en faveur d'une plus grande coopération entre les différents organismes à l'échelle nationale et internationale pour rendre l'échange d'informations entre Etats plus rapide et plus efficace.*

EROSION DE LA BASE D'IMPOSITION ET TRANSFERT DE BÉNÉFICES

Le concept d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices fait référence à l'érosion de la base d'imposition nationale et au processus conduisant à ce phénomène. Il s'agit du procédé par lequel des entreprises multinationales transfèrent les profits réalisés dans leur pays vers des places financières offshore avec des taux d'imposition moindres ou nuls, minimisant ainsi leur charge fiscale. Si cette pratique est licite, elle a un double impact négatif : en plus d'éroder la base d'imposition des pays où les profits ont été réalisés, elle contribue à créer des conditions de concurrence inégales, dans la mesure où les petites et moyennes entreprises n'ont généralement pas accès à ces dispositifs de transfert de profits et sont donc beaucoup plus imposées que les multinationales.

Pourquoi c'est important : *il est souhaitable que les entreprises renforcent la transparence en leur sein, dans la mesure où cela permet aux citoyens de leur demander des comptes quant à leur impact sur les populations locales. Les multinationales opèrent par l'intermédiaire de réseaux d'entités enregistrées sous des législations différentes et reliées entre elles par une myriade de connexions juridiques et commerciales. Sans transparence, de nombreuses transactions sont pratiquement impossibles à identifier.*

ETABLISSEMENT (ABUSIF) DES PRIX DE TRANSFERT

L'établissement des prix de transferts est le processus par lequel une société-mère et ses filiales, ou ses filiales entre elles, fixent ensemble un prix pour des biens et services. L'établissement abusif des prix de transfert est la manipulation abusive de ce processus aux fins d'échapper à l'impôt ou de réduire la charge fiscale pour l'ensemble de la firme impliquée. Cela advient lorsque des entreprises liées entre elles s'accordent à surestimer ou à sous-estimer le prix des importations, à déclarer des profits inférieurs aux profits réels et, partant, à payer moins d'impôts. Cette pratique engendre des profits indus et conduit à l'accumulation de capitaux dans les territoires où la fiscalité est la plus avantageuse.

Pourquoi c'est important : *les entreprises doivent opérer dans la plus grande transparence, afin de permettre aux citoyens de pouvoir leur demander des comptes quant à leur impact sur les populations concernées. Les multinationales opèrent par l'intermédiaire de réseaux d'organisations reliées entre elles et enregistrées sous diverses législations, avec entre elles une multitude de connexions juridiques et commerciales. Sans transparence, de nombreuses transactions sont pratiquement impossibles à identifier.*

EVASION FISCALE ET OPTIMISATION FISCALE

L'évasion fiscale est le fait de ne pas payer ses impôts ou de n'en payer qu'une partie, généralement en soumettant délibérément une fausse déclaration aux autorités fiscales, ou en ne soumettant aucune déclaration. Il peut s'agir de déclarer des revenus, des profits ou des bénéfices inférieurs aux montants réellement gagnés, ou d'abuser des déductions fiscales. Cette pratique est passible de sanctions au pénal ou au civil. L'optimisation fiscale est la pratique licite qui consiste à chercher à réduire au maximum le montant de ses impôts en profitant des failles du système et des régimes d'exception, ou en adoptant intentionnellement une lecture littérale du code des impôts, contraire à l'esprit de la loi. Il est difficile de prouver l'intentionnalité d'une telle pratique, d'où la difficulté de faire la différence entre évasion fiscale et optimisation fiscale.

Pourquoi c'est important : *l'évasion fiscale est facilitée par des structures commerciales complexes et opaques et par la non-divulgateion de l'identité du propriétaire bénéficiaire. Il est souhaitable que les Etats mettent en place des registres publics obligatoires qui indiquent l'identité du propriétaire bénéficiaire des fonds de placement et des entreprises, de manière à faciliter la traçabilité des biens mal acquis. Une plus grande transparence au sein de l'entreprise permet aux citoyens de disposer d'informations leur permettant d'exercer un plus grand contrôle sur le comportement des acteurs commerciaux.*

FLUX FINANCIERS ILLICITES

Les flux financiers illicites correspondent aux mouvements de capitaux acquis, transférés ou dépensés de manière illégale d'un pays à l'autre. On distingue trois sources différentes pour les fonds circulant dans ces transferts transfrontaliers : la corruption (versement de pots-de-vin ou détournement d'argent par des responsables politiques par exemple) ; les activités criminelles (trafic de drogue, traite d'êtres humains, vente illégale d'armements, etc.) et l'évasion fiscale. Certaines définitions incluent également les activités légales mais abusives comme l'établissement abusif des prix de transfert.

Pourquoi c'est important : *Le volume des flux financiers illicite est phénoménal. Ces flux ont un impact majeur sur l'économie mondiale avec un effet dévastateur sur les pays les plus pauvres. Ils ont en outre des liens évidents avec la corruption. Les territoires pratiquant le secret bancaire jouent un rôle central, étant la destination favorite des flux financiers illicites. Il est souhaitable que les Etats établissent des registres publics obligatoires qui indiquent l'identité des propriétaires bénéficiaires des fonds de placement et des entreprises. De tels registres permettent de mieux suivre la trace des biens mal acquis, de compliquer la tâche des personnes souhaitant s'enrichir par la corruption et de rendre les pratiques de corruption moins attractives.*

MANDATAIRE (ADMINISTRATEUR, PRETE-NOM, ACTIONNAIRE DESIGNE, ETC.)

Un mandataire est une personne qui agit comme si elle était directeur, propriétaire ou actionnaire d'une société commerciale et de ses avoirs. Il agit pour le compte du vrai directeur, du propriétaire ou d'un actionnaire réel de cette société. Avec le recours à ces intermédiaires, il devient difficile de discerner qui opère réellement au sein de la société et qui en bénéficie dans les faits ; c'est un dispositif souvent utilisé quand les propriétaires bénéficiaires ne souhaitent pas divulguer leur identité ou leur rôle au sein de l'entreprise. Les mandataires professionnels sont payés pour leurs services mais n'ont, à part cette rémunération, aucun intérêt dans les opérations de la société. Les mandataires peuvent également être des membres de la famille ou des amis. Très souvent, les mandataires signent un certain nombre de documents, une lettre de démission par exemple, dont le propriétaire bénéficiaire pourra faire usage à tout moment.

Pourquoi c'est important : *Il est souhaitable que les Etats établissent des registres publics obligatoires qui indiquent l'identité des propriétaires bénéficiaires des fonds de placement et des entreprises. De tels registres permettent de mieux suivre la trace des biens mal acquis, de compliquer la tâche des personnes souhaitant s'enrichir par la corruption et de rendre les pratiques de corruption moins attractives.*

OBLIGATION D'OBTENIR DES INFORMATIONS SUR SON CLIENT (« KNOW YOUR CUSTOMER »)

L'obligation d'obtenir des informations sur son client correspond à un ensemble de mesures anti-blanchiment, habituellement imposées par la loi, auxquelles font appel les banques et les autres services financiers pour établir l'identité réelle d'un client ainsi que ses sources de revenus afin de s'assurer que celles-ci sont légitimes. Ces informations sont rassemblées et enregistrées dans un « profil client » qui est mis à jour régulièrement. Les activités sur le compte sont comparées au profil établi pour pouvoir identifier les actes qui susciteraient des soupçons de blanchiment d'argent.

Pourquoi c'est important : *les programmes rendant obligatoires l'obtention d'informations sur son client figurent parmi les mesures les plus efficaces de lutte contre le blanchiment d'argent en permettant de détecter les activités douteuses.*

PANTOUFLAGE ET PERIODE DE RESTRICTION

Le terme de « pantouflage » décrit le passage d'un individu entre un poste dans l'administration et un emploi au sein du secteur privé ou dans une association — et vice versa. Sans réglementation adéquate, il existe un risque d'abus. Une période de restriction est le délai minimum imposé pour pouvoir passer du public au privé; c'est une mesure qui vise à décourager cette pratique et à minimiser son impact.

Pourquoi c'est important : des périodes de restriction minimales doivent être adoptées par les Etats pour diminuer le risque de conflit d'intérêts. Elles doivent aller de pair avec une évaluation exhaustive, transparente et formelle visant à déterminer si un emploi privé est compatible avec les responsabilités publiques exercées auparavant.

PARADIS FISCAL

Un paradis fiscal est une entité comme une ville ou un Etat qui propose des conditions fiscales avantageuses pouvant profiter aux non-résidents. Avec leurs taux d'imposition très bas, voire nuls, les paradis fiscaux attirent la délocalisation de certaines transactions économiques. On y trouve habituellement un certain nombre d'organismes proposant des services financiers. De nombreux paradis fiscaux pratiquent également le secret bancaire.

Pourquoi c'est important : il est essentiel que tous les pays et leurs subdivisions, paradis fiscaux y compris, opèrent dans la plus grande transparence, fassent preuve de la plus grande intégrité et se montrent prêts à rendre des comptes. Ils doivent prendre part aux dispositifs multilatéraux de partage d'informations et d'entraide judiciaire.

PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES

Les personnes politiquement exposées sont des individus qui occupent ou ont occupé un poste élevé dans l'administration : chefs d'Etat ou de gouvernement, hauts responsables publics, hauts responsables politiques, hauts fonctionnaires de la justice ou de l'armée, directeurs d'entreprises publiques, ou figures majeures de partis politiques. Le terme de personnes politiquement exposées englobe souvent la famille et les proches de ces personnes. Les banques et autres institutions financières sont censées traiter ces personnes comme clients à haut risque en effectuant des vérifications préalables au moment de les accueillir puis d'effectuer des contrôles réguliers ainsi qu'un dernier contrôle quand le client quitte l'établissement, de manière à garantir que l'argent détenu sur leur compte n'est pas le produit du crime ou de la corruption.

Pourquoi c'est important : les banques doivent soumettre les personnes politiquement exposées à des vérifications renforcées afin de s'assurer de la légitimité de leurs sources de revenus.

RAPPORT PAYS PAR PAYS

Un rapport pays par pays est une forme de rapport financier pour lequel les entreprises multinationales fournissent des données financières différenciées pour chaque pays dans lequel elles opèrent. Ces données concernent les achats et les ventes au sein de l'entreprise et à l'extérieur, les profits, les pertes, le nombre d'employés et le coût du personnel, les impôts versés et les obligations fiscales, ainsi qu'une synthèse des avoirs et des dettes. À ce jour, ce type de rapport financier consolidé constitue la norme.

Pourquoi c'est important : la divulgation obligatoire des paiements effectués et des opérations réalisées pays par pays permet d'atténuer les risques d'ordre politique, juridique ou liés à la réputation. C'est une mesure qui permet de disposer de données mises à jour, ventilées et facilement comparables. Il est souhaitable que les entreprises garantissent la plus grande transparence en leur sein, permettant ainsi aux citoyens de leur demander des comptes quant à leur impact sur les populations concernées.

RECOUVREMENT D'AVOIRS

Le recouvrement d'avoirs est le processus juridique par lequel un pays, un gouvernement et/ou ses citoyens recouvrent auprès d'un autre Etat les ressources et autres avoirs qui ont été détournés au moyen d'actes de corruption.

Pourquoi c'est important : Il est souhaitable que les Etats œuvrent en faveur d'une plus grande coopération entre les différents organismes à l'échelle nationale et internationale, afin de rendre l'échange d'informations entre Etats plus rapide et plus efficace. Un cadre juridique permettant aux victimes de la corruption et à la société civile de porter les affaires de recouvrement d'avoirs devant les tribunaux doit être mis en place, dans les pays spoliés comme dans les pays où ces avoirs ont été déposés.

SOCIÉTÉS ÉCRAN

Une société écran est une entreprise commerciale n'ayant pas de présence sur le territoire dans lequel elle est enregistrée, aucun employé ni activité commerciale. Elle est généralement créée dans un paradis fiscal ou dans une entité appliquant le secret bancaire et son objectif principal est de permettre au propriétaire bénéficiaire de ne pas payer d'impôts ou de ne pas dévoiler son identité. Les sociétés écran sont également appelées société non-résidentes, sociétés relais, sociétés fictives ou sociétés boîte aux lettres.

Pourquoi c'est important : il est souhaitable que les Etats établissent des registres publics obligatoires qui indiquent l'identité des propriétaires bénéficiaires des fonds de placement et des entreprises. De tels registres permettraient de mieux pouvoir suivre la trace des biens mal acquis, de compliquer la tâche des personnes souhaitant s'enrichir par la corruption et de rendre les pratiques de corruption moins attractives.

TERRITOIRES GARANTISSANT LE SECRET BANCAIRE

Les territoires garantissant le secret bancaire (villes, Etats fédérés, provinces, pays, etc.) encouragent la délocalisation de transactions qui auraient normalement dû avoir lieu dans un autre territoire grâce à des dispositions extrêmement protectrices de la vie privée. Ces entités garantissent que l'identité des personnes qui délocalisent leurs capitaux par leur intermédiaire ne

puisse être divulguée. Souvent, cette pratique du secret empiète sur la législation et la réglementation en place sous une autre juridiction. De nombreuses entités garantissant le secret bancaire sont également des paradis fiscaux.

Pourquoi c'est important : *il est essentiel que tous les pays et leurs subdivisions opèrent dans la plus grande transparence, faisant preuve de la plus grande intégrité et se montrent prêts à rendre des comptes. Ils doivent prendre part aux dispositifs multilatéraux de partage d'informations et d'entraide judiciaire. Tous les pays et leurs subdivisions doivent mettre en place des registres publics obligatoires qui indiquent le bénéficiaire effectif des fonds de placements et des entreprises.*

VIGILANCE RENFORCEE

Les vérifications préalables renforcées correspondent à l'obligation de s'informer sur son client (« know your customer ») pour lutter contre le blanchiment d'argent. Ces vérifications incluent la validation d'un client et l'apport d'informations par un tiers ; elles s'appliquent aux situations où des clients à haut risque et des personnes politiquement exposées, comme des dirigeants politiques, sont concernés.

Pourquoi c'est important : *les Etats doivent faire en sorte que les banques se montrent sérieuses et efficaces dans la mise en place des vérifications préalables anti-blanchiment d'argent pour les clients politiquement exposés.*

POUR EN SAVOIR PLUS

Basel Institute of Governance: Glossaire (en anglais) <http://www.assetrecovery.org/kc/node/786c5ae2-5c7c-11dd-8c6a-7bd68e2d933e.html>

Groupe d'action financière (GAFI): Glossaire <http://www.fatf-gafi.org/fr/pages/glossaire>

Financial Transparency Coalition: Glossaire (en anglais) <http://www.financialtransparency.org/resources-2/glossary/>

OECD: Clean Gov Biz Toolkit (en anglais) <http://www.oecd.org/cleangovbiz/toolkit/>

Tax Justice Network – Financial Secrecy Index: (en anglais)
<http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/nextsteps>

Transparency International: La lutte contre la corruption en termes clairs
<http://archive.transparency.org/content/download/48685/777686/Plain+Language+Guide+FR+Complete+Draft+091209.pdf>

UNODC: Documents, publications et outils – Prévention de la corruption et lutte contre ce phénomène (en anglais)
<http://www.unodc.org/unodc/en/corruption/publications.html>

Centre de recherche sur la corruption U4: Glossaire http://www.u4.no/glossaire/?locale=fr_FR

Transparency International
International Secretariat
Alt-Moabit 96
10559 Berlin
Allemagne

Tél.: +49 - 30 - 34 38 200
Fax: +49 - 30 - 34 70 39 12

ti@transparency.org
www.transparency.org

blog.transparency.org
facebook.com/transparencyinternational
twitter.com/anticorruption